

Journée mondiale de la fibromyalgie : challenge pédestre entre Metz et Diekirch (Luxembourg) du 10 mai au 12 mai 2023 pour sensibiliser à la pathologie, « maladie de la douleur chronique » et trait d'union avec les blessés des forces de l'ordre souffrant de douleurs chroniques.

Réunion publique d'information le 21 avril 2023

MAIRIE DE METZ

14 h 30 – Grand salon de la mairie
place d'Armes- Jacques-François Blondel
57000 Metz

Cette action d'information est organisée à l'initiative de Madame Nathalie Bourgois, atteinte de fibromyalgie, qui a décidé de se lancer un défi, un challenge pédestre entre Metz et Diekirch pour sensibiliser à la fibromyalgie et soutenir les blessés des forces de l'ordre.

Réserviste opérationnelle de l'armée de Terre, il y a encore quelques mois, chargée de prévention et sécurité routières dans les unités de l'Armée de Terre, elle a côtoyé les forces de l'ordre dont certains ont été blessés et souffrent de douleurs chroniques.

Le challenge : elle partira à pied le 10 mai 2023 de Metz et arrivera le 12 mai à Diekirch (Luxembourg), Journée mondiale de la fibromyalgie.

Les informations : une réunion publique aura lieu le 24 mars 2023 à 14 heures dans le Grand salon de la mairie 57000 Metz, dans le cadre d'une information sur la fibromyalgie, en présence de Madame Carole Robert, Présidente de Fibromyalgie France.

Madame Nathalie Bourgois témoignera de son vécu avec la fibromyalgie et présentera son projet en soutien des blessés des forces de l'ordre.

Contact :

Nathalie Bourgois

Téléphone : 06 34 22 02 80

Mail : nathalie.bourgois@orange.fr

Fibromyalgie France : www.fibromyalgie-france.org

Fibromyalgie France est une association nationale agréée au niveau national par le Ministère de la Santé, regroupant des malades fibromyalgiques et leurs proches, menant des actions afin de sortir les malades de l'isolement, mieux faire connaître la fibromyalgie et ses conséquences.

La fibromyalgie est reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis 1992, au niveau européen par le Conseil de l'Europe en 2008 avec le soutien de 418 députés européens, au niveau national par l'Académie Nationale de Médecine en 2007 et la Haute Autorité de Santé en 2010, plus récemment par la publication d'une expertise collective de l'Inserm en octobre 2010. Et enfin comme maladie en 2019 par l'Organisation Mondiale de la Santé.